

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir assister au
Conseil Municipal qui se réunira en séance ordinaire
en Mairie - salle des mariages :

**Le JEUDI 19 septembre 2024 à 20 h 30 qui sera précédé d'une
réunion préparatoire à 20 h 00.**

*la séance sera retransmise en direct via « Facebook live
Ville d'Amfreville-la-Mivoie »*

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la précédente réunion
- 1/ Acquisition d'un local à usage professionnel situé au Petit Val (55 route de Mesnil Esnard) appartenant au « Foyer Stéphanois » pour un prix de vente de 70 000 € hors frais d'acte, afin d'y créer une maison médicale
- 2/ Travaux d'investissement 2025 - Construction d'un nouveau bâtiment afin de permettre l'ouverture d'un Accueil Collectif de Mineurs (3 à 6 ans) le mercredi - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- 3/ Travaux d'investissement 2025 - Construction d'un nouveau bâtiment afin de permettre l'ouverture d'un Accueil Collectif de Mineurs (3 à 6 ans) le mercredi - Demande de subvention auprès de la CAF de Seine-Maritime
- 4/ Convention partenariale entre la commune et le CCAS visant à formaliser les modalités de cette collaboration et en précisant les concours mutuels apportés par chacune des parties.
- 5/ Organisation du temps scolaire - renouvellement de la demande de dérogation pour le maintien de la semaine sur 8 demi-journées
- 6/ Présentation du rapport des administrateurs de la commune au sein du Conseil d'Administration de Rouen Normandie Stationnement afin de rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice 2023

- 7/ Activités culturelles - Création d'un atelier « Arts plastiques pour les enfants de 8 à 12 ans »
- 8/ Convention de mise à disposition d'un terrain communal de football à une association sportive - Instauration d'une redevance d'occupation
- 9/ Personnel municipal - Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet affecté principalement à l'entretien des locaux du multi-accueil « L. Michel »
- 10/ Personnel municipal - Création d'un poste d'agent contractuel d'auxiliaire de puériculture à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024 pour une durée de 6 mois
- 11/ Personnel municipal - Création d'un poste d'agent contractuel d'aide auxiliaire de puériculture à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024 pour une durée d'un an
- 12/ Personnel municipal - Approbation d'un contrat d'apprentissage dans le secteur de la petite enfance du 02/09/24 au 01/09/25
- 13/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité piano à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 14/ Création de deux postes d'assistant artistique contractuel spécialité guitare à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 15/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité flûte traversière à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 16/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité batterie à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 17/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité trompette à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 18/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité clarinette à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 19/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité arts plastiques à temps non complet du 01/10/24 au 30/09/25
- 20/ Création d'un poste d'assistant artistique contractuel spécialité ateliers chansons à temps non complet à compter du 01/10/24 pour une durée de 1 an
- 21/ Remboursement par la commune à Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la culture et de la communication des frais qu'il a engagés à titre personnel
- 22/ Remboursement par la commune à Monsieur le Maire des frais qu'il a engagés à titre personnel
- 23/ Remboursement par la commune au Directeur de la crèche halte-garderie des frais qu'il a engagés à titre personnel
- 24/ Divers

Amfreville la Mivoie, le 12 septembre 2024
Le Maire,
Hugo LANGLOIS.

